

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DE FORMATIONS DU 1^{ER} CYCLE

Université Rennes 2

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE B (REPORT EN VAGUE C)

Rapport publié le 05/02/2024



Au nom du comité d'experts :
Mathieu Schneider

Pour le Hcéres :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de formations du 1^{er} cycle de l'université Rennes 2 dans le domaine des Sciences humaines et sociales, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il concerne six formations du 1^{er} cycle de l'université Rennes 2, qui n'ont pas été évaluées par le Hcéres lors de la vague B synchronisée, en raison d'un non dépôt des dossiers d'autoévaluation par l'établissement, et dont l'évaluation a dû être reportée en vague C.

Cette évaluation repose sur les dossiers d'autoévaluation de six formations du 1^{er} cycle du domaine des Sciences humaines et sociales de l'université Rennes 2, listées ci-après. Ce rapport contient les rapports d'évaluation de ces formations dans l'ordre suivant :

- Licence *Arts du spectacle*
- Licence *Humanités*
- Licence *Information-communication*
- Licence *Lettres*
- Licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*
- Licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du bilan de formations du 1^{er} cycle de l'université de Rennes 2 du domaine des Sciences humaines et sociales, non déposées dans le cadre de la vague B, a eu lieu à l'automne 2022 et en hiver 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'université de Strasbourg. Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Farzaneh Amirrezvani Pahlavan, professeure des universités en psychologie sociale à l'université Paris Cité ;
- M. André Charrak, professeur des universités en philosophie à l'université Paris 1- Panthéon-Sorbonne ;
- M. Andrea del Lungo professeur des universités en langue et littérature françaises à Sorbonne Université ;
- M. Michalis Lianos, professeur des universités en sociologie à l'université de Rouen Normandie;
- M. Manuel Royo, professeur des universités en archéologie et en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;
- Mme Armelle Sabatier, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université Paris-Panthéon-Assas ;
- Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 ;
- M. Eric Vial, professeur des universités en histoire à CY Cergy Paris Université ;
- M. Denis Vigneron, maître de conférences en espagnol à l'université de Lille.

Mme Anne Vial-Logeay, chargée de mission scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapports des formations

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La licence *Arts du spectacle*, inscrite au sein du département Arts du spectacle de l'université Rennes 2 est ouverte aux étudiants détenteurs d'un baccalauréat, issus de formation artistique ou en reprise d'études. Elle comporte deux parcours, *Études cinématographiques* et *Études théâtrales*, ouverts en deuxième et troisième années (L2 et L3). Les enseignements sont dispensés sur le site de Rennes 2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Arts du spectacle*, en tant que formation générale, a toute sa place au sein de l'offre de formation de l'établissement. Elle fonctionne en complémentarité avec la licence professionnelle du département Arts (*Techniques et activités de l'image et du son : convergence internet audiovisuel numérique* (CIAN), sur laquelle ouvre plus particulièrement le parcours études cinématographiques) dispensée sur le site de Saint-Brieuc, et trouve un débouché naturel dans l'offre de masters arts de l'université (*Arts de la scène et du spectacle vivant ; Création numérique ; Cinéma et audiovisuel*), auxquels elle prépare ses étudiants. La pluridisciplinarité est présente, avec une unité de mineure découverte proposée aux étudiants dès la première année (L1) de licence. La formation a participé au projet Initiatives d'Excellence aux formations innovantes (IDEFI), mené par l'université Rennes 2, programme d'investissements d'avenir (PIA2) IDEFI 2PLG Préprofessionnalisation des licences générales, achevé en 2017, dans le cadre duquel elle a produit des modules d'enseignement transversaux. Elle n'est pas concernée par le projet actuel, PIA Nouveaux cursus à l'université (NCU) Cursus IDE@L.

La licence *Arts du spectacle* contribue partiellement à l'ouverture internationale de l'université Rennes 2. Les départs d'étudiants en mobilité sont de l'ordre de six par an. Les chiffres de la mobilité entrante ne sont pas communiqués, les étudiants internationaux entrants choisissant deux départements de formation, voire plusieurs niveaux au sein des formations.

La licence *Arts du spectacle* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est adossée à l'équipe d'accueil (EA) 3208 Arts : pratiques et poétiques et tout particulièrement aux travaux des deux équipes : Études cinématographiques, Études théâtrales, et les enseignants-chercheurs (EC) sont au nombre d'une trentaine. Au sein de la formation, une centaine d'heures est réservée à la méthodologie du travail universitaire/méthodologie documentaire en première année (L1), et un cours associé à des travaux dirigés (TD) est dispensé en troisième année (L3), en vue d'une poursuite d'études en master. Les étudiants sont invités aux journées d'études et de colloques.

La licence *Arts du spectacle* entretient des liens avec son environnement socioculturel. La formation déclare étudier et améliorer ses partenariats institutionnels, nombreux, en lien avec les professionnels membres de son conseil de perfectionnement. Elle bénéficie des expérimentations menées dans le cadre de l'IDEFI Préprofessionnalisation des licences générales, et prend appui sur le projet NCU Cursus IDE@L pour développer une approche par compétences et l'hybridation de ses enseignements. Des unités d'enseignement d'ouverture (UEO) sont proposées aux étudiants (mise en œuvre de projets culturels, critique culturelle, enjeux culturels et contemporains, etc.). De nombreux professionnels interviennent dans la licence (plus d'une trentaine – les chiffres varient selon les documents fournis), et assurent notamment des ateliers préprofessionnalisants. À l'échelle de l'environnement socioprofessionnel, on note un partenariat noué par le parcours *Études théâtrales* avec l'école du théâtre national de Bretagne, sous forme d'un parcours spécifique permettant la délivrance du diplôme de licence aux étudiants inscrits dans cette école de théâtre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence Arts du spectacle met en œuvre des méthodes pédagogiques éprouvées, et adaptées aux compétences visées, clairement identifiées. La place du numérique, discrète, est cependant réelle : la formation voit augmenter les effectifs d'étudiants ayant obtenu la certification PIX, même si ceux-ci restent limités (un cinquième environ des effectifs totaux, en 2020-2021).

La licence Arts du spectacle diversifie ses pratiques pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés, ateliers, conférences, et surtout parcours de spécialisation.

Les contenus et dispositifs de la licence Arts du spectacle sont adaptés à l'international. Une unité d'enseignement de langue est prévue chaque semestre, en distinguant les niveaux continuant/ débutant, et en proposant plusieurs langues. Toutefois, ces dispositifs ne sont pas suivis d'effet, avec une mobilité sortante faible.

Les contenus et dispositifs de la licence Arts du spectacle ne sont pas spécialement adaptés à la formation continue. Un étudiant est accueilli en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence Arts du spectacle communique de façon classique, mais en multipliant les dispositifs : catalogue de la formation est en ligne, participation aux journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs, cordées de la réussite, etc. L'attractivité de la formation n'est pas à démontrer : ses capacités d'accueil (en augmentation, 410, 420 et 425 aux rentrées 2018, 2019 et 2020) ont été dépassées, la formation étant de ce fait en tension (436, 426, 417 inscrits en L1, et 777, 781, 798 pour l'ensemble du cycle).

La licence Arts du spectacle bénéficie d'un taux de réussite correct. Le suivi des cohortes est assuré par le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO). Les étudiants obtiennent leur licence pour 47 % en trois ans, pour un peu plus de 20 % en quatre ans.

La licence Arts du spectacle suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, au fil de réunions de filière et de département. Un projet de constitution d'un annuaire d'anciens étudiants est en cours. L'équipe s'appuie sur les enquêtes de l'observatoire des parcours étudiant et de l'insertion professionnelle. Sur l'ensemble des étudiants ayant obtenu leur licence, 69,5 % poursuivent leurs études, dont 76,5 % en première année de master (65 % d'entre eux validant leur première année de master) ; 29,5 % s'insèrent dans le marché de l'emploi, mais avec des bonheurs divers : en septembre 2020, sur les 18 diplômés ayant répondu à l'enquête, 15 travaillent à temps plein, mais 11 sont en emploi temporaire, et seulement sept d'entre eux jugent leur formation de troisième année (L3) en adéquation avec le marché du travail.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence Arts du spectacle a mis en place un processus d'évaluation interne varié et donnant la parole aux étudiants. Un conseil de perfectionnement annuel est en place depuis 2014, et par ailleurs un suivi régulier des cohortes est assuré en interne, grâce aux rencontres entre responsables d'année et délégués de promotion, et à la mise en place dès 2014 d'un comité pédagogique annuel qui assure une bonne collaboration entre étudiants et équipe pédagogique. Chaque enseignant est libre de procéder à une évaluation de ses cours. Les étudiants expriment leur satisfaction pour le suivi assuré, et la mise en contact avec des professionnels. En revanche, l'équipe pédagogique note que les demandes des étudiants ne peuvent toutes être prises en compte, faute de moyens matériels ou financiers (nombre de groupes de travaux dirigés (TD) insuffisant, par exemple).

Conclusion

Points forts

- Un pilotage au plus près des étudiants ;
- Une formation pensée pour associer professionnalisation et recherche.

Points faibles

- Une formation en tension : capacités d'accueil des étudiants dépassées, manque de moyens matériels ou financiers ;
- Une mobilité internationale très faible.

Recommandations

- Veiller à donner à la formation les moyens adaptés soit en réduisant le nombre d'étudiants, soit en augmentant le nombre de TD.
- Développer la dimension internationale.

LICENCE HUMANITÉS

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La Licence *Humanités* est une formation du domaine Art, lettres, langues (ALL), proposée par le département de Lettres, et offrant un parcours unique : *Culture classique et modernité européenne*. Il s'agit d'une licence généraliste, dont la structure répond aux choix pédagogiques de l'établissement : les étudiants peuvent choisir deux parcours pédagogiques : discipline en majeure et un enseignement d'ouverture, ou majeure / mineure de complément.

La licence *Humanités* repose sur une approche pluridisciplinaire des savoirs (littératures grecque et latine, littérature française et comparée, histoire, histoire de l'art et de l'archéologie) et permet aux étudiants une ample poursuite d'études en master (*Littérature française et comparée, Lettres et humanités, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), Métiers du livre et de l'édition, Histoire, civilisation et patrimoine, Histoire de l'art, Humanités numériques*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Humanités* est construite en adéquation avec la stratégie formation de l'université Rennes 2. Elle répond aux ambitions et aux stratégies pédagogiques de l'établissement et se construit en cohérence et en articulation avec d'autres formations du même cycle, notamment les licences *Lettres, Histoire* et *Histoire de l'art-archéologie* avec lesquelles elle a instauré des partenariats confirmant par ailleurs une volonté inter- et transdisciplinaire forte. Elle a été conçue dans une logique de continuum avec les formations de master dans les mêmes domaines et proposées par l'établissement. La formation est partenaire du projet Bretagne Réussite Information Orientation (BRIO), réseau collaboratif d'enseignants et de professionnels destiné à faciliter l'orientation des lycéens et l'accès aux formations du supérieur. Ce réseau repose sur une convention de partenariat entre l'université, 10 lycées (non mentionnés) de l'académie de Rennes, deux lycées hors académie, et des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), (non mentionnées). Elle n'est pas concernée par le dispositif programme d'investissements d'avenir (PIA).

La licence *Humanités* est ouverte à l'international par le biais des conventions Erasmus et Erasmus mundus qui profitent surtout aux étudiants de troisième année (L3) : cinq étudiants sont partis en 2020-2021, après une baisse de la mobilité en raison de la pandémie. Le programme France Éducation international permet également aux étudiants de devenir assistants à l'étranger, mais le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce dispositif. La mobilité entrante n'est pas mesurée, en raison de la possibilité offerte aux étudiants étrangers de choisir leurs cours dans plusieurs départements. La mobilité est encadrée par des référents enseignants et encouragée par le biais de bourses.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche plutôt classique. Si aucun enseignement de la maquette n'est en soi une initiation à la recherche, à ses problématiques et à ses méthodes, plusieurs enseignements de troisième année (L3) intègrent des considérations théoriques et méthodologiques en lien avec la recherche. Des réunions d'information sont également organisées pour sensibiliser les étudiants à la recherche, en vue de l'orientation vers les masters de l'établissement. Enfin, la plupart des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs (36, d'après le document d'autoévaluation), associés à plusieurs équipes locales et impliquant les différents domaines enseignés dans la licence : centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes (CELLAM)-EA 3207, laboratoire archéologie et histoire Merlat (LAHM) – centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CRéAAH) UMR 6566, Tempora EA 7468, Histoire et critique des arts EA 1279. Les activités de ces centres de recherche sont ouvertes aux étudiants de licence, ainsi que la plupart des manifestations scientifiques. Les étudiants sont sensibilisés aux questions déontologiques et éthiques dans les enseignements de méthodologie universitaire et dans les cours disciplinaires.

La formation entretient peu de relations avec le monde socioprofessionnel et intègre des éléments de professionnalisation classiques : conçue comme une licence généraliste, la formation prépare essentiellement à la poursuite d'études en master. Les enseignements d'ouverture professionnelle ne font pas systématiquement intervenir des acteurs des métiers visés et l'articulation avec le monde socioprofessionnel se fait essentiellement dans le cadre du conseil de perfectionnement, ou par le biais d'une chargée d'insertion professionnelle

intervenant dans le cadre de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres et communication. Les stages ne sont pas obligatoires, mais peuvent donner lieu à validation de crédits ECTS dans le cadre de l'unité d'enseignement d'ouverture (UEO) stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence Humanités varie les modalités pédagogiques en fonction des objectifs et des publics. Les contenus et les méthodologies sont définis par l'équipe pédagogique dans son ensemble, ainsi que les compétences à acquérir dans chaque enseignement, même si une pédagogie par compétences ne semble pas encore généralisée. Elles sont évaluées selon des modalités de contrôle des compétences et aptitudes définies par les enseignants et communiquées aux étudiants. La formation ne propose pas de portfolio de compétences, mais valorise celles qui sont certifiées : compétence numérique (PIX), compétences linguistiques (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)), participation au projet Voltaire, stages optionnels, engagement étudiant, par exemple.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques afin d'accompagner la réussite des étudiants. L'équipe s'appuie notamment sur une plateforme d'enseignement en ligne (Cursus), qui offre aux étudiants des compléments de cours, des ressources bibliographiques, des orientations de travail et des activités pédagogiques destinées à favoriser le travail en autonomie. La formation dispose également d'espaces variés d'enseignement, dont une salle de pédagogie active (Cré'Apprendre). En revanche, la licence Humanités n'est pas offerte en enseignement à distance.

La formation prépare les étudiants à l'international de manière satisfaisante. Chaque semestre de la licence comporte un enseignement obligatoire de langue étrangère dont le volume horaire peut aller de 24 heures équivalant travaux dirigés (HETD) par semestre, pour une langue en continuation, à 48 HETD par semestre pour une langue en initiation. Des cours entièrement en langue étrangère (anglais) sont proposés dans le cadre des enseignements d'ouverture et grâce au dispositif Enseignement des matières par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE). Les étudiants peuvent passer la certification CLES, mais le dossier d'autoévaluation ne fournit pas le nombre d'étudiants bénéficiant de ce dispositif.

La formation offre la possibilité de suivre le cursus en formation continue, sans aménagement pédagogique particulier ni ingénierie particulière, mais en accordant des dispenses d'assiduité pour les étudiants en situation d'emploi et par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans la pratique, ce dispositif s'avère peu efficace, aucun étudiant n'ayant bénéficié de la formation continue entre 2019 et 2021. La licence Humanités ne propose pas de formation en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité, notamment à travers les dispositifs de diffusion engagés par l'établissement. Le profil des candidats est analysé par la commission des vœux Parcoursup et par la commission pédagogique : le dispositif "oui si" permet d'identifier les étudiants les plus fragiles, qui, après un test de niveau à la prérentrée, peuvent intégrer la formation sur la base des résultats de contrôle continu. L'attractivité de la formation est en légère baisse (93 inscrits en 2018-2019, 77 en 2020-2021). Le nombre de bacheliers technologiques est en claire augmentation (18 en 2020-2021, contre trois seulement en 2018-2019), mais les bacheliers généraux restent largement majoritaires.

Le suivi de la réussite des étudiants est assuré à travers les services centraux de l'université et la formation ne les commente guère. Le dossier d'autoévaluation n'est pas fourni et les données du document d'auto-positionnement ne concordent pas avec les données de caractérisation, ou les ignore. Les données – incomplètes – concernant les taux de réussite indiquent une tendance à la baisse (47,05 % en 2019-2020 ; 28,39 % en 2020-2021, étudiants ajournés, mais autorisés à composer (AJAC) non compris – un peu de 7 %). Cette baisse est imputée à la crise sanitaire due au Covid-19 par l'équipe pédagogique. Elle n'en est pas moins inquiétante. Les résultats se stabilisent à partir de la deuxième année (L2), avec un taux de réussite proche de 90 %, tout comme en L3. Les résultats des étudiants admis sous le dispositif "oui si" en première année sont un peu décevants (quatre en 2019-2020, aucun en 2020-2021). Quelques aménagements sont prévus par l'équipe pédagogique pour tenter de pallier cette difficulté.

La formation n'analyse pas suffisamment la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants. Il manque des données pour les années 2019-2020 et 2020-2021 et les annexes accompagnant le dossier correspondent à l'ensemble de la mention Lettres (et non pas à la licence Humanités). Le document d'auto-positionnement indique cependant que la plupart des étudiants validant la licence Humanités poursuit des études en master, à l'université Rennes 2, mais aussi ailleurs (le détail de ces masters n'est pas spécifié).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un processus d'évaluation interne existe, mais il est difficile d'avoir une idée de son fonctionnement. Des enquêtes d'évaluation des enseignements sont réalisées par les services centraux, mais le dossier ne fait pas état de ces résultats. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement réunissant enseignants, représentants étudiants, anciens étudiants et représentants des métiers visés, mais le compte rendu joint au dossier date de 2019. Le dossier ne permet pas de mesurer la régularité effective du conseil de perfectionnement ni les actions menées à partir du retour des étudiants consultés par ce biais.

Conclusion

Points forts

- Une formation reposant sur la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité ;
- Une formation qui conserve une bonne attractivité ;
- Une équipe pédagogique impliquée.

Points faibles

- Une préprofessionnalisation insuffisante : absence de stages obligatoires et de professionnels des métiers visés intervenant de manière régulière dans les enseignements ;
- Un adossement à la recherche encore faible.

Recommandations

- Renforcer la place de la professionnalisation et des stages et s'appuyer davantage sur un conseil de perfectionnement régulièrement constitué et se réunissant au moins une fois par an.
- Renforcer également l'adossement à la recherche et proposer une initiation à la recherche plus systématique.

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* se décline en un seul parcours. Les enseignements se déroulent à Rennes, sur le campus Villejean.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les ambitions de l'établissement. Pour ce faire, de nombreuses articulations et axes transversaux sont pensés pour promouvoir l'alignement pédagogique et la complémentarité. La pluridisciplinarité est un axe structurant de la formation : sociologie de la communication, anthropologie de la communication, psychologie de la communication, droit de la communication et économie des systèmes médiatiques. Le dossier mentionne des partenariats locaux qui ne sont pas précisés. Des unités d'enseignement d'ouverture professionnelle complètent la formation : elles s'intègrent dans un projet de préprofessionnalisation des licences générales mené dans le cadre des initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI). La formation a mené sa transformation pédagogique dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir (PIA) 2 et PIA 3 en développant un écosystème numérique qui s'est avéré profitable aux étudiants pendant la crise sanitaire.

L'ouverture à l'international n'est malheureusement pas un objectif de la formation. La formation ne tire pas parti des différents dispositifs mis en œuvre par l'établissement, en particulier sa politique de communication en anglais pour consolider son attractivité internationale. Le service des relations internationales apporte cependant son soutien logistique pour soutenir les demandes de mobilités entrantes et sortantes.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, ce qui est à valoriser s'agissant d'une licence. L'implication de tous les enseignants-chercheurs dans la formation est à souligner. À tous les niveaux de la licence, des cours de méthodologie, d'initiation à la recherche, d'épistémologie sont dispensés. Les étudiants sont formés à la problématisation. Le laboratoire PREFICS (Pôle de Recherche, Francophonies, Interculturel, Communication, Sociolinguistique) accueille des étudiants en stage, mais les modalités n'en sont pas précisées. Les principes d'intégrité scientifique et de déontologie sont enseignés dans un cours d'épistémologie et dans un module de méthodologie obligatoire en première année coordonné par les personnels du service commun de documentation (SCD). Le SCD se charge aussi de la formation de tuteurs étudiants. L'établissement est doté d'un logiciel antiplagiat. Le module de formation du SCD fait l'objet d'une évaluation spécifique qui a permis des évolutions (développement du distanciel pendant la période de crise sanitaire, recherche documentaire, mise en place d'une bibliographie).

Les relations avec le monde socioéconomique et l'intégration des éléments de professionnalisation sont réelles. Le dossier de preuves joint au dossier d'autoévaluation est très précis sur le nombre d'intervenants dans la formation (15) et le nombre d'heures étudiant assurées par des professionnels (528 heures en deuxième année de licence). L'adaptation aux besoins socioéconomiques du territoire n'est pas analysée. La formation n'est pas ouverte à l'alternance en raison du nombre élevé d'étudiants, ce qui est regrettable. La formation continue est possible, mais les modalités ne sont pas précisées. Des interventions de professionnels permettent de préparer à l'insertion professionnelle des étudiants dans le cadre de travaux de groupe, mais cette information est imprécise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le dossier d'autoévaluation (DAE) est lacunaire sur la mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, comme sur l'approche par compétences. Le manque de moyens signalé ne peut justifier l'absence de réponses développées.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, en particulier grâce à l'appui des programmes d'investissement et du projet IDE@L. Le dossier est précis sur ce point et présente différentes méthodes pédagogiques : classes inversées, travaux de groupe, projet de création de webdocumentaires. Cette diversité porte à la fois sur les enseignements et les évaluations, et elle est adaptée à la diversité des publics actuels. La formation n'est pas ouverte à l'enseignement à distance par manque de personnels d'encadrement. Les espaces d'enseignement (salles informatiques, plateaux multimédias, amphithéâtres, salle de travaux dirigés) sont adaptés aux objectifs de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour permettre l'ouverture à l'international sont réels, ce qui est contradictoire avec le manque d'ouverture internationale. Les dispositifs de renforcement des compétences linguistiques des étudiants sont à remarquer. Une unité de langue étrangère est obligatoire en licence. Elle représente entre 144 heures et 240 heures d'enseignement en licence selon le niveau. Une deuxième et une troisième langue (dont le latin et le grec) sont également possibles selon le projet de l'étudiant. Le certificat de langues de l'enseignement supérieur (CLES) est ouvert à tous les étudiants. Des modules de préparation à la mobilité pour les pays de langues lusophones, italophones, hispanophones, anglophones et germanophones sont proposés, mais on ignore leurs modalités.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation en alternance et de la formation continue. Ces possibilités d'ouverture n'ont pas été envisagées par manque de personnel, ce qui est regrettable. Cela s'explique aussi par les forts effectifs d'étudiants (environ 1 000) sur les trois années du cycle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement et le suivi de l'attractivité sont efficaces. Le catalogue de formation en ligne décrit les objectifs, les compétences visées, les attendus, les taux de réussite, les programmes du parcours, les poursuites d'études, les débouchés et les dispositifs spécifiques. D'autres actions sont menées dans le cadre d'un dispositif de liaison « lycées-université » : étudiants ambassadeurs, cordées de la réussite, journées portes ouvertes, journées d'immersion, conférences. L'attractivité est si forte que la formation refuse chaque année des étudiants ; cette tension explique le manque de moyens souvent mentionné dans le dossier.

Le suivi de la réussite des étudiants est réalisé quantitativement. Le taux de réussite est constant et élevé sur les trois années (90 %), les enquêtes sont jointes au dossier. Des propositions de dispositifs d'accompagnement émanant des conseils de département ou de perfectionnement sont mentionnées, mais aucune preuve n'est fournie. Cette absence de données ne permet pas d'évaluer l'aspect qualitatif du suivi.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi. Cette analyse s'appuie sur les outils conçus par l'Observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle. Le taux de réponse à l'enquête de suivi est de 66 %. Les chiffres fournis permettent de saisir correctement les orientations des étudiants à l'issue de la licence : poursuite d'études, insertion professionnelle, recherche d'emploi, autre situation. Plus de 60 % des diplômés optent pour la poursuite d'études en master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais les analyses ne sont pas suffisamment structurées. Ainsi, une consultation étudiante a eu lieu pendant la crise sanitaire, mais aucune précision n'est apportée. De même, les modalités de réunion du conseil pédagogique ne sont pas mentionnées, ni celles du conseil de perfectionnement installé en 2021-2022. Ces absences d'information sont regrettables et ne permettent d'évaluer la pertinence des outils et dispositifs mis en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive ;
- De bons taux de réussite ;

- Des pratiques pédagogiques diversifiées ;
- Une large offre de langues ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Un manque d'ouverture à l'international ;
- Une équipe pédagogique en sous-effectif ;
- Un pilotage imprécis ;
- Une absence de réflexion sur la mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et sur l'approche par compétences.

Recommandations

- Consolider les partenariats et ouvrir à l'international en incitant les mobilités d'études ou de stages.
- Donner à la formation les moyens humains, voire techniques, de sa soutenabilité.
- Se doter d'une méthodologie de pilotage (analyse affinée des données chiffrées, prise en compte des demandes d'amélioration, modalités des conseils pédagogiques et de perfectionnement).
- S'engager dans une approche par compétences.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La licence *Lettres* est une formation générale conçue en accord avec l'offre de formation de premier cycle de l'établissement. Lors de la première année (L1) elle permet aux étudiants de construire un parcours en accord avec leur projet personnel : majeure/ unité d'enseignement d'ouverture (UEO), ou majeure/mineure de complément.

A partir de la deuxième année (L2), trois parcours sont proposés, qui correspondent à trois champs de métiers et à trois masters de l'établissement : *Professeur des écoles* (PE), *Métiers des bibliothèques et édition* (MBE), *Lettres modernes* (LM). Ces enseignements sont proposés en modalité présentielle et en enseignement à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* est construite en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et s'inscrit dans ses ambitions pédagogiques et thématiques. Elle est construite en collaboration et en cohérence avec d'autres licences de l'établissement (notamment la licence *Humanités*), ce qui permet d'assurer des passerelles entre plusieurs formations. Elle s'articule avec d'autres formations du second cycle, auxquelles elle prépare, notamment les masters du même domaine. Le document d'autoévaluation indique l'existence de nombreux accords et partenariats avec différentes institutions culturelles locales. La formation a bénéficié des outils numériques développés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) pour assurer le suivi des étudiants pendant la pandémie et participe aux initiatives transversales consacrées au développement de l'approche par compétences et l'hybridation dans la formation.

L'ouverture à l'international est assurée par les nombreux programmes d'échange Erasmus ainsi que par des conventions et partenariats hors Europe dont la liste n'est pas fournie dans le dossier d'autoévaluation, qui n'explicite pas non plus le fonctionnement de ces accords. Le programme France Éducation international accompagne les étudiants qui souhaitent devenir assistants à l'étranger. La mobilité sortante est constante, mais en légère baisse (huit étudiants en 2019-2020, cinq en 2020-2021). La mobilité entrante n'est pas mesurée au niveau des formations, mais les enseignements de lettres bénéficient d'une bonne attractivité.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, assuré par la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements de licence et par l'articulation des contenus aux problématiques et aux méthodes de la recherche contemporaine. Les étudiants sont également sensibilisés à la recherche par l'intervention de tuteurs, ou par des réunions d'information. Les enseignants sont tous associés au laboratoire local, le Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes (Cellam), dont les différentes activités sont ouvertes aux étudiants. La formation à l'éthique scientifique, à la déontologie et aux enjeux des droits d'auteurs est également proposée au cours de la licence.

La formation entretient des relations avec les acteurs du monde socioéconomique régional, en particulier dans le contexte des métiers fichés par la formation et définis par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Des professionnels interviennent dans le cadre des parcours *Professeurs des écoles* (12 heures équivalent travaux dirigés (HETD)) et *Métiers des bibliothèques et édition* (56 HETD). Un stage d'une semaine obligatoire est prévu dans le cadre du parcours MBE, avec attribution de 3 crédits ECTS. Les autres parcours prévoient des stages de 70 heures minimum, en lieu et place des enseignements d'ouverture. Des projets tuteurés sont également proposés dans le cadre des enseignements, afin de développer les compétences professionnalisantes. La licence *Lettres* n'est pas concernée par l'alternance, mais elle est entièrement ouverte à la formation continue, grâce aux enseignements à distance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques variées, adaptées aux compétences et aux objectifs définis par l'équipe pédagogique, dans la perspective d'un alignement entre contenus, objectifs et modalités.

Si la pédagogie par compétences n'est pas encore généralisée au niveau de la maquette, celles-ci sont clairement identifiées pour chaque unité d'enseignement et expliquées aux étudiants. Les étudiants de troisième année de licence (L3) du parcours MBE bénéficient tous d'un portefeuille de compétences.

L'équipe varie les pratiques pédagogiques. Outre la méthodologie disciplinaire propre aux lettres, sont proposées la pédagogie inversée, active ou par projet. L'ensemble des enseignements est proposé à distance et s'appuie sur un environnement numérique de type Moodle.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'ouverture à l'international. Chaque semestre de la licence comporte un enseignement de langue étrangère dont le volume horaire peut aller de 24 HETD par semestre, pour une langue en continuation, à 48 HETD par semestre pour une langue en initiation. Des cours entièrement en langue étrangère (anglais) sont proposés dans le cadre des enseignements d'ouverture et grâce au dispositif Enseignement des matières par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE). Les étudiants peuvent passer la certification PIX et le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), mais la formation ne dispose malheureusement pas du nombre des étudiants de lettres bénéficiant de ce dispositif. Des modules spécifiques de langue sont proposés également aux étudiants en mobilité sortante.

La formation propose des contenus adaptés à la formation continue, puisque l'ensemble des parcours est proposé en enseignement à distance. Deux ou trois étudiants chaque année bénéficient d'un contrat de formation continue en modalité assidue. La formation n'est pas concernée par l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence Lettres développe et suit son attractivité auprès des différents publics, notamment à travers des initiatives à l'intention des lycéens (salons, journées portes ouvertes, livrets, etc.). L'attractivité de la formation reste donc stable malgré une baisse des inscriptions après la période de la pandémie : les candidatures sont en augmentation depuis trois ans (722 en 2018-2019, 883 en 2020-2021), alors que les inscriptions constatées baissent un peu (203 en 2018-2019, 187 en 2020-2021). La plupart des nouveaux étudiants sont des néobacheliers issus des filières générales du baccalauréat. Si l'on constate un problème avec les chiffres de 2020-2021, on observe une légère augmentation des inscriptions en provenance des baccalauréats technologiques (23 en 2020-2021, contre 16 deux ans plus tôt), sans doute en conséquence de l'adoption du principe "oui si" et des programmes de remédiation à l'intention de ces étudiants.

La formation ne suit pas suffisamment la réussite de ses étudiants. Le document d'autoévaluation indique que la formation analyse les résultats des enquêtes menées par l'établissement, mais aucune donnée n'est disponible depuis deux ans. Cependant, la formation prend en compte les résultats des étudiants lors des jurys et suit plus spécifiquement les étudiants bénéficiant d'un accompagnement pédagogique ("oui si").

La formation n'analyse pas suffisamment la poursuite d'études ni l'insertion professionnelle de ses diplômés. Cela peut s'expliquer par l'absence de données pour les années 2019-2020 et 2020-2021 (les dernières données disponibles remontent à 2020, pour des étudiants ayant quitté la licence en 2018). Cependant, une majorité d'étudiants (autour de 80 %) poursuit des études, majoritairement en master et dans l'établissement (master *Lettres et humanités*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), master *Métiers du livre et de l'édition*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la licence Lettres s'appuie sur un processus d'évaluation interne, soit à travers les évaluations des enseignements organisées par l'établissement, soit à travers le conseil de perfectionnement. Le document d'autoévaluation fait état d'un nombre important de réponses à l'enquête menée par les services de l'établissement, mais le dossier n'offre aucun retour à ce sujet. Le compte rendu de la dernière réunion de ce conseil est joint au dossier : il est constitué des enseignants responsables des trois années de la licence, des représentants étudiants et d'anciens étudiants ayant, soit poursuivi leurs études en master, soit trouvé un emploi dans les métiers visés et d'acteurs du monde socioéconomique.

Conclusion

Points forts

- Une formation de qualité, attractive et dynamique ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Une ouverture aux publics en formation continue par le biais de l'enseignement à distance.

Points faibles

- Un suivi de la population étudiante insuffisant ;
- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas en accord avec les réglementations en vigueur et ne se réunit pas de manière régulière.

Recommandations

- Renforcer la présence, au sein du conseil de perfectionnement, d'acteurs du monde socio-professionnel local (institutions culturelles, bibliothèques, structures locales, etc.), mieux à même que d'anciens étudiants de mesurer l'adaptation de la formation à la réalité du bassin d'emploi.
- Réunir le conseil de perfectionnement de manière régulière afin d'en faire un instrument d'évaluation et d'adaptation de la licence.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, dispensée par l'UFR Arts, lettres, communication » de l'université Rennes 2, s'adresse à des étudiants en formation initiale (titulaires d'un bac + 2) ou en formation continue (FC). Elle prépare à une insertion professionnelle dans les secteurs concernés (centres de documentation et bibliothèques, dans le public comme dans le privé) sur des postes de responsable ou de personnel d'encadrement. La formation est proposée en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est très bien positionnée dans la stratégie de l'établissement. En effet, elle s'intègre notamment, à la filière « Métiers du livre » de l'université, qui propose des formations allant du diplôme universitaire (DU) aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* parcours documentation et *Métiers du livre*, et qui prévoit des passerelles, des réorientations, une mutualisation des enseignements ainsi qu'une équipe pédagogique commune pour le DU, le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et la LP. Les partenariats sont pertinents avec des acteurs académiques régionaux ; l'initiative d'excellence de l'établissement du programme d'investissements d'avenir (PIA) a concouru à la mise en place des ePortfolio dans le cadre de la LP.

L'ouverture à l'international est limitée, de manière prévisible, par la nature du diplôme et surtout par le dispositif d'alternance, peu compatible avec l'accueil d'étudiants étrangers. Un étudiant non européen inscrit en 2021-22.

La formation intègre plusieurs éléments qui s'appuient sur la recherche. Il s'agit, par exemple, dans l'analyse des pratiques professionnelles, de la documentation, en proposant aussi un mémoire professionnel fondé sur des recherches académiques pluridisciplinaires : l'unité d'enseignement (UE) qui lui est consacrée inclut aussi une formation à l'intégrité scientifique (droit de l'information, plagiat, etc.). Ces éléments sont particulièrement notables dans le cadre d'une LP, dont la recherche n'est pas la finalité.

La formation entretient des relations importantes avec le monde socioéconomique et prépare de manière efficace à la professionnalisation. En s'appuyant sur des enquêtes régionales, la formation a calculé ses effectifs afin de répondre aux besoins du territoire. 22 professionnels du secteur interviennent dans la formation en dispensant 200 heures d'enseignement. La formation repose sur l'alternance et permet donc d'intégrer des salariés effectuant leur stage sur leur lieu de travail. Une initiation à l'entrepreneuriat a été dispensée en 2021.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en œuvre ses objectifs et ses contenus en cohérence avec les compétences définies dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sur la base desquels est construite la maquette des UE, bien présentée dans le détail. Tous les étudiants disposent d'un ePortfolio conçu comme un élément fondamental et synthétique dans la formation, qui permet de définir l'évolution de ses compétences, mais aussi la valorisation des travaux, la publication du mémoire, le partage des pratiques entre pairs.

La formation a développé des pratiques pédagogiques flexibles afin de bien s'adapter à la diversité de son public (formation initiale et alternance) : pédagogie par projet, pédagogie différenciée, études de cas pratiques, pédagogie inversée, pédagogie d'entraide et de proximité. Un usage important du numérique est réalisé, notamment grâce à un espace Cursus qui présente les supports de cours et des activités pédagogiques à revoir, et qui va accueillir une partie d'enseignement à distance (20 heures à partir de 2022).

Les contenus de la formation sont limités du point de vue de l'ouverture à l'international, et se résument à 36 heures d'enseignement d'anglais spécialisé (métiers du livre). La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger est mentionnée dans le dossier d'autoévaluation (DAE), mais sans plus de détails ni d'indicateurs chiffrés.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, qui constituent la moitié des effectifs. Le choix pédagogique opéré par la formation consiste à ne pas consacrer de parcours spécifique à la formation continue, mais à réaliser une pédagogie de proximité par un suivi individuel, permis notamment par l'espace Coursus, en ligne.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics par des moyens traditionnels (communication institutionnelle, catalogue de formation, réseaux professionnels, réseaux sociaux), ou davantage dédiés aux candidats potentiels : rendez-vous en visioconférence en mars, entretiens téléphoniques personnalisés, entretiens au centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) Bretagne Pays-de-Loire. L'évolution des candidatures est analysée grâce à la création d'une archive statistique sur les cinq dernières années.

La formation suit la réussite de ses étudiants, qui est d'ailleurs très haute (100 % sauf cas exceptionnels) et analyse les résultats des étudiants à travers des statistiques discutées lors des conseils de perfectionnement.

Le suivi des diplômés et de leur insertion professionnelle se fonde sur les enquêtes produites par l'établissement, par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP). Les taux de réponse des diplômés sont très bons (autour de 90 %) et montrent une insertion totale (100 % des diplômés sont en emploi à 18 mois selon les enquêtes de 2020 et 2021), sur des emplois majoritairement stables (autour de 70 %), dans les domaines professionnels concernés, et quasi exclusivement dans un périmètre régional. Le lien avec les anciens étudiants est assuré via les réseaux sociaux, le DAE mentionnant le projet de formalisation d'une communauté d'alumni.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le processus d'évaluation interne, bien défini et efficace, permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Cette évaluation prend plusieurs formes (questionnaire en ligne individuel pour les étudiants, questionnaire pour les maîtres de stages, avis des étudiants délégués) et permet de dresser des bilans qui sont discutés dans le conseil de perfectionnement (CP), dont la composition et le fonctionnement sont tout à fait conformes à ce qui est attendu. Le compte rendu du CP, très complet, prouve la bonne dynamique du processus.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne interaction avec le monde socioéconomique, qui permet une analyse précise du secteur et du bassin d'emploi auquel la formation répond efficacement, avec un excellent taux d'insertion ;
- Un suivi personnalisé et des pratiques pédagogiques flexibles, très bien adaptées au public mixte (formation initiale et continue) ;
- Une équipe pédagogique manifestement très investie dans le pilotage et le processus d'évaluation interne de la formation ;
- Un bon positionnement dans la filière « Métiers du livre » de l'établissement (mutualisations, complémentarités, passerelles).

Recommandations

- Renforcer la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger.

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement

Université Rennes 2

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image* (TSI) est une licence offerte en troisième année à des étudiants ou à des professionnels du champ du spectacle. Les enseignements se déroulent en présentiel sur le site de Saint-Brieuc et sont intégralement filmés et accessibles à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la stratégie de formation aux outils du numérique de l'université Rennes 2. Les enjeux sociétaux et technologiques autour du développement des outils numériques dans les sociétés actuelles font partie des axes de la stratégie de l'université. La LP TSI y répond dans le champ des arts en permettant à des étudiants, tant en formation initiale que continue, d'y participer. En ce sens, elle participe aussi au développement des compétences sur un territoire, ici en l'occurrence la région du Nord Bretagne autour de Saint-Brieuc. La LP TSI est pleinement inscrite dans le paysage régional breton, puisqu'elle a des liens avec les universités de Rennes 1 et de Bretagne occidentale.

La formation est peu ouverte à l'international en raison de sa structure en un an. Les étudiants en mobilité sont peu nombreux (un ou deux en mobilité entrante par an), et les mobilités sortantes sont inexistantes en raison du fait que la formation est dispensée en un an.

La formation n'est pas spécialement orientée vers la recherche, mais bénéficie de l'apport des connaissances produites dans le domaine. Cet apport passe notamment par les enseignants-chercheurs qui y enseignent (six au total pour 97 heures), en complément des nombreux professionnels attendus dans ce type de licence. Cette recherche provient essentiellement des secteurs de l'informatique et des nouvelles technologies (Institut Mines Télécom Atlantique, Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires, etc.) et des techniques de l'image (École européenne supérieure de l'image). On notera que malgré l'éloignement du campus central de Rennes, les étudiants participent à quelques actions liées à la recherche comme les Doctoriales.

La formation entretient des liens forts et diversifiés avec le milieu professionnel. Le nombre de professionnels dans la formation est de 16 pour 274 heures, ce qui est près de trois fois supérieur au nombre d'enseignants-chercheurs présents dans la formation. Ce ratio est tout à fait pertinent eu égard aux objectifs professionnalisants de la formation. Des liens ont été établis avec différents acteurs du milieu culturel et du son dans la région (salle de musiques actuelles, Bonjour Minuit, Scène nationale La Passerelle, MJC [Maison de la Jeunesse et de la Culture] du plateau, Opéra de Rennes, Espaces des Sciences de Rennes, Festival Art Rock, etc.), ce qui démontre une vraie implantation régionale de la formation, bien au-delà du site de Saint-Brieuc. Enfin, la formation est entièrement proposée à distance et permet d'attirer des étudiants en formation continue (un à cinq par an), en validation des acquis de l'expérience (VAE) (zéro à deux par an) et même en alternance. Au vu des effectifs totaux (entre 25 et 30), ces résultats sont fortement encourageants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences visées correspondent aux attendus de la profession. De nature multidisciplinaire, elles concernent tant les processus de numérisation que les contenus culturels et les aspects pratiques du métier ; la formation dispensée accorde aussi une large part au projet sur le terrain pour un nombre toutefois encore trop limité d'étudiants. On regrette que les maquettes n'aient pas été fournies au dossier d'autoévaluation (DAE) car elles auraient permis de montrer concrètement comment les différents blocs de compétences s'agencent entre eux et surtout quel poids horaire leur est accordé. Point positif à souligner, toutefois, les étudiants disposent tous d'un ePortfolio.

La formation a diversifié ses modalités d'enseignement en mettant fortement l'accent sur l'enseignement à distance. La LP TSI est proposée intégralement en présentiel ou à distance, grâce à l'enregistrement des cours. Elle investit par ailleurs entre 24 et 36 heures par an pour accompagner les ressources mises en ligne pour les étudiants qui suivent la formation à distance. Il faut souligner ce souci apporté à l'enseignement à distance, car il est assez rare de voir une formation entièrement hybride de nos jours et car elle permet à la formation d'attirer des étudiants en formation continue. Par ailleurs, les formes d'enseignement sont diversifiées ; on suppose qu'elles sont adaptées au contenu de chaque unité d'enseignement, même si rien dans le DAE ne permet de le vérifier. Enfin, un suivi individuel des cohortes, relativement petites (30 étudiants au maximum), permet d'éviter, ou de limiter, les décrochages.

L'ouverture internationale de la formation mise avant tout sur les compétences linguistiques. Elle encourage la pratique de l'anglais par des cours dispensés par un enseignant natif et portant sur des contenus disciplinaires, de sorte à rendre les diplômés mobiles sur le marché de l'emploi. Elle accueille un très petit nombre d'étudiants en mobilité entrante (un à deux par an au plus), mais mise surtout sur l'enseignement de l'anglais de spécialité (48 heures). On peut toutefois regretter que pour ces étudiants, aucun dispositif d'apprentissage du français ne soit prévu.

La LP TSI est une formation adaptée aux professionnels en formation continue. Grâce à l'offre en distanciel, la formation accueille parfois une part relativement importante de stagiaires de la formation continue (entre un et cinq par an). Les contrats en alternance sont encore peu nombreux (un à deux par an), mais en augmentation depuis 2020. Une seule VAE a été réalisée depuis 2018. Ramenés à une cohorte de 30 étudiants par an, ces chiffres sont tout à fait appréciables. Ils pourraient encore être renforcés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est réellement attractive. Elle reçoit annuellement entre 170 et 200 candidatures pour un nombre de places limité à 30. Toutes ces places ne sont pas pourvues, ce qui tient à des désistements. Il est étonnant qu'un système de liste d'attente ne permette pas aux étudiants non reçus en première instance d'intégrer la formation par la suite. Ces étudiants proviennent d'une grande moitié ouest de la France, ce qui fait aussi la preuve d'une attractivité réelle et d'un besoin de formations dans ce domaine.

La formation affiche d'excellents taux de réussite. Ces taux sont de 100 % sur la dernière période d'évaluation.

La LP TSI est une licence professionnelle qui insère plutôt bien ses étudiants. Elle réalise des enquêtes après 24 mois. Sur une cohorte de 30 étudiants environ, cinq à sept sont en poursuite d'études, 15 à 20 ont trouvé un emploi et le reste (cinq à sept) est en recherche d'emploi. Les taux de réponse aux enquêtes sont en tout cas assez élevés (70 % en moyenne). Le suivi est évidemment facilité par le fait que les étudiants restent dans une branche donnée et que les cohortes sont petites. Il serait toutefois intéressant de disposer d'informations sur la nature de l'emploi occupé par les diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation est réactif et efficace. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et se base sur les questionnaires d'évaluation des enseignements. On regrette de ne pas connaître la composition du conseil de perfectionnement, ce qui ne permet pas de juger de sa conformité aux textes. En revanche, on connaît les préconisations qu'il fait et qui semblent tout à fait pertinentes. Toutefois, les annexes au dossier d'autoévaluation manquent, ce qui peut biaiser l'appréciation.

Conclusion

Points forts

- Une formation pensée à la fois pour la formation initiale et la formation continue, qui parvient à satisfaire les deux types de publics ;
- Une formation bien implantée dans son territoire, qui parvient à attirer au-delà de la Bretagne ;
- De très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle ;
- Un pilotage à l'écoute des étudiants et des besoins du secteur professionnel.

Recommandations

- Aller chercher encore plus de public en formation continue et en alternance, en faisant de la communication dans les secteurs concernés.
- Remplir toutes les places disponibles de la formation, ce qui ne devrait pas poser problème au vu de l'attractivité constatée.

Observations de l'établissement



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

**Observations de l'université Rennes 2 sur le
« Rapport d'évaluation du bilan de formations du 1^{er} cycle (hors vague) –
HCERES »**

L'équipe de direction de l'université Rennes 2 a pris connaissance du rapport d'évaluation du bilan de formations du 1^{er} cycle (hors vague). Elle tient à remercier le HCERES et les membres du comité d'experts de leurs remarques dont l'esprit et le ton constructifs ont été appréciés.

Observations générales

Certaines des remarques formulées par le comité sont communes à plusieurs formations, elles méritent donc à ce titre une réponse collective de l'établissement. Par ailleurs, plusieurs d'entre-elles sont également présentes dans le rapport relatif aux formations du second cycle, on ne s'étonnera donc pas de trouver dans les observations relatives à l'un et l'autre cycle des remarques identiques.

Nous rappelons en premier lieu, que les équipes ont rédigé leur rapport d'autoévaluation séparément et ont chacune choisi de mentionner dans leur rapport, les dispositifs qui leur semblaient les plus pertinents dans leur rapport au regard de leur pratique. Parallèlement, les différents membres du comité ont vraisemblablement choisi de porter une attention différenciée sur certains dispositifs. Il est donc important de préciser que certains dispositifs, mentionnés à propos d'une seule formation et appréciés favorablement par les membres du comité, sont, de fait, déployés à l'échelle de l'établissement et accessibles à toutes les formations. C'est en particulier le cas de la salle Créa'apprendre (p.10) ; des modules de préparation à la mobilité (p. 13) ; de la capacité à valoriser des compétences certifiées (p.10) et des possibilités de stages crédités aux semestres 4 et 6, dispositifs qui sont intégrés à toutes les maquettes de licence générale via les unités d'enseignement d'ouverture ; ou de l'environnement Moodle qui permet à toutes les formations de mettre à disposition des étudiants des ressources en ligne. Dans le même esprit, le rapport indique que certaines formations sont concernées par le projet NCU-Cursus Ide@l, mais d'autres pas. Rappelons simplement que les dispositifs développés dans le projet sont accessibles à toutes les formations, et que, dans le cadre de la nouvelle accréditation d'ores et déjà en place pour les autres formations de premier cycle, toutes les formations sont, de fait, concernées par le dispositif majeure/mineures mutualisables.

Concernant la mise à disposition des données et la capacité des équipes à les présenter ou les commenter, que les experts ont parfois jugées insuffisantes, on distinguera deux aspects. Concernant le suivi des cohortes, rappelons que les services de l'université, à la demande du MESRI, mettent en œuvre une enquête d'insertion à trente mois et que le calendrier de ces enquêtes, dont la réalisation constitue un travail conséquent, ne coïncide pas nécessairement avec le calendrier de l'accréditation et ne peut être réalisé annuellement. Cela explique que certaines des données puissent apparaître relativement anciennes. Par ailleurs, le rapport souligne les défauts d'appropriation par les équipes des résultats des enquêtes. L'équipe de direction a conscience de cette difficulté. Elle entend qu'il lui reste à

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

mener un travail sur ce dossier tant dans l'adaptation des enquêtes au besoin réel des équipes, que dans les modalités d'une mise à disposition des résultats qui en permettent une meilleure exploitation. Il convient toutefois de signaler que l'université a mis en place au sein de la direction des études et de la vie universitaire (DEVU) en 2021 un pôle pilotage dont l'une des missions est précisément d'accompagner les équipes dans l'appropriation de ces données par la mise à disposition d'outils d'analyse.

En revanche, au regard de la situation de sous-dotation chronique de l'établissement, l'équipe de direction -qui n'ignore pas les difficultés rencontrées par les équipes- reste perplexe sur la façon dont les remarques relatives aux moyens mis à disposition des formations (Arts du spectacle ; Information-communication) sont formulées. Sauf à considérer que l'accès à l'université doit se faire dans un cadre de sélection accru, il lui semble peu souhaitable de faire des capacités d'accueil et des effectifs étudiants la variable d'ajustement de la soutenabilité des formations. Rappelons de surcroît que ces capacités d'accueil proposées par l'établissement sont décidées par le Recteur ; l'établissement n'est donc pas seul décisionnaire. Ces deux formations étant en tension à l'échelle de l'académie, une baisse des capacités d'accueil en licence 1 serait peu audible par le rectorat. Elle souligne par ailleurs, que concernant en particulier la licence Information-communication, la politique pluriannuelle de gestion des ressources humaines de l'établissement (personnels enseignants et biatss) a pris acte depuis plusieurs années déjà des besoins du département communication en particulier ; des renforts ont déjà été apportés, certes dans la limite des moyens extrêmement limités de l'université, et des rééquilibrages, en interne, au niveau de l'UFR et plus largement, au niveau de l'établissement, ont aussi été engagés, là encore dans une perspective pluri-annuelle.

Enfin, concernant deux dossiers partiellement connexes, sur lesquels l'université est alertée, l'équipe de direction informe que le travail est en cours à l'échelle de l'établissement- et pour autant qu'elle en soit informée, Rennes 2 n'est pas en retard sur ces dossiers par rapport aux autres universités.

Le premier dossier est celui des conseils de perfectionnement, un cadrage des conseils de perfectionnement mentionnant leur composition et leurs objectifs a été voté par la CFVU en février 2021 et transmis aux équipes. Aujourd'hui, une majorité des formations de premier cycle (soit 25 sur 36) est dotée de conseil de perfectionnement conformes et actifs.

Le second dossier est celui de l'approche par compétences dont l'ingénierie de formation est inégalement en place dans l'établissement. Un plan de déploiement global, dans lequel les formations à visée d'insertion professionnelle immédiate sont prioritaires, est en cours, en appui en particulier sur les moyens du projet NCU-Cursus IDE@L ; mais les moyens de l'établissement ne sont pas extensibles et le déploiement ne peut être que progressif. Toutefois, sur l'un comme l'autre de ces dossiers, l'équipe de direction insiste sur le fait que ces dispositifs qui modifient la vision que les équipes ont de leur formation, voire de leur métier, ne peuvent être compris et appropriés par les équipes que dans la durée. La mise en œuvre à marche forcée de ces dispositifs serait en l'occurrence contre-productive.

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1

Par ailleurs, on trouvera ci-dessous en annexe des remarques ou compléments d'information spécifiques aux formations, dont le contenu ne correspondait pas exactement au cadre des observations factuelles précédemment envoyées :

• **Licence Humanités**

Politique et caractérisation de la formation

1. Partenariat Université Rennes 2 / Lycées et CPGE

Une convention de partenariat lie l'Université Rennes 2 à dix lycées de l'académie de Rennes et à deux lycées hors-académie accueillant des étudiants en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), afin de favoriser la validation de leur cursus en cas de poursuite d'études à l'université (lycée La Pérouse-Kerichen de Brest ; lycée Vauban de Brest ; lycée Jean-François Millet de Cherbourg-Octeville (uniquement pour le cursus Humanités-Culture Classique et Modernité Européenne) ; lycée Dupuy-de-Lôme de Lorient ; lycée Cornouaille de Quimper ; lycée Chateaubriand de Rennes ; lycée de La Salle de Rennes ; lycée Saint-Vincent de Providence de Rennes ; lycée Renan de Saint-Brieuc ; lycée Rabelais de Saint-Brieuc ; lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg (uniquement pour le cursus Histoire) ; lycée Saint-François-Xavier de Vannes).

Les étudiants de CPGE de ces douze établissements souhaitant poursuivre leurs études à l'Université Rennes 2 doivent faire valider les parcours et les crédits obtenus dans leur lycée par une commission mixte lycée/Université Rennes 2 qui se réunit en fin d'année universitaire.

2. Pré-professionnalisation et intervention de professionnels dans la formation

La licence Humanités débouchant sur des métiers divers, la pré-professionnalisation est assurée non dans le cadre des enseignements fondamentaux, mais dans celui des enseignements d'ouverture à choix (notamment des enseignements d'ouverture professionnelle, où peuvent intervenir des professionnels), grâce auxquels chaque étudiant personnalise son parcours et découvre les réalités de certains métiers. De plus, en L3, la « Méthodologie du projet professionnel », incluse dans l'UE de « Méthodologie générale » et conçue pour aider les étudiants à définir ou consolider leur projet et approfondir leur connaissance des métiers en lien avec leur filière, implique la rencontre de professionnels.

3. Stages

Le bassin rennais des stages étant en tension dans certains secteurs d'activités, il n'a pas paru judicieux de rendre les stages obligatoires dans cette licence (ni d'ailleurs dans d'autres licences générales de l'établissement). Cependant, les stages optionnels sont vivement encouragés et peuvent donner lieu à validation de crédits ECTS dans le cadre de l'UE d'Ouverture Stage.



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex

France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

Attractivité, performance et pertinence de la formation

4. Suivi de la réussite des étudiants

Les effectifs des inscriptions *pédagogiques* et les rapports de jury permettent des calculs plus fins que les seules données de caractérisation renseignées par les services centraux et donnant les chiffres des inscriptions *administratives* (ce qui peut expliquer la différence que semble relever le rapport). Ces calculs fins sont ceux fournis par la responsable de formation. Après reprise des procès-verbaux de jury pour l'année 2018-2019 qui ont pu être consultés depuis le dépôt du dossier, les chiffres peuvent être complétés et font apparaître que le taux de réussite en L1 est passé de 56,25% en 2018-2019 à 47,05% en 2019-2020 et 28,39% en 2020-2021. Selon nous, cette baisse s'explique par les effets de la crise sanitaire qui a provoqué, comme dans tous les établissements et malgré le recours aux modalités pédagogiques à distance, une démobilité durable des étudiants et des lycéens accédant aux études de licence. On constate une reprise à la hausse en 2021-2022.

Parallèlement, on observe aussi, depuis la mise en place de la plateforme Parcoursup, quelques erreurs d'orientation, certains étudiants étant affectés par extension ou ignorant les caractéristiques de la formation. Le caractère vague de certains des attendus nationaux publiés sur Parcoursup pour la mention Humanités (« La licence Humanités a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité ») induit peut-être des candidats en erreur et mériterait en tout cas une clarification. La formation tente d'y répondre en communiquant largement (salons étudiants, portes ouvertes, ambassadeurs étudiants, actions de développement de la Liaison Lycée Université) sur le contenu de la licence Humanités de Rennes 2. On peut aussi espérer que la création de la spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie » au lycée contribue à familiariser les candidats avec la notion d'« humanités ». Les étudiants mal orientés ne se présentent pas aux examens et font donc baisser *de facto* les taux de réussite en L1 ; cette problématique ne se retrouve pas en L2 et L3 où les résultats sont très bons.

5. Poursuite d'études et insertion professionnelle des étudiants

Le rapport relève un manque de données pour les années 2019-2020 et 2020-2021. L'absence de données s'explique par des raisons structurelles et n'est pas imputable à la formation elle-même : en effet, les enquêtes de l'OPEIP-Observatoire des Parcours Étudiants et de l'Insertion Professionnelle de Rennes 2 n'ont pas lieu tous les ans ; pour la période concernée par l'auto-évaluation, la seule enquête a été menée en 2020 sur les diplômés de 2018-2019 (d'où le manque de données pour 2019-2020 et 2020-2021).

L'annexe publiant les résultats de l'enquête de suivi de cohorte menée auprès des diplômés de la Licence Humanités de Rennes 2 a bien été versée au dossier (à moins d'une erreur au cours de l'opération de dépôt sur la plateforme Pélican) et reste à l'entière disposition des experts du HCERES.

La majorité des étudiants de la Licence Humanités de Rennes 2 poursuit des études en master :

- soit à Rennes 2 dans les départements de Lettres, Histoire et Histoire de l'Art-Archéologie : Master « Littérature générale et comparée » / « Lettres et Humanités » / « MEEF (Parcours Professeur des écoles ou Professeur de Lettres) » / « Métiers du livre et de l'édition » / « Humanités numériques » /

CAMPUS LA HARPE

Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER

2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex

France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

« Histoire, civilisations, patrimoine » / « Relations internationales, mondialisations et interculturalités » / « Histoire de l'art (Parcours "Gestion et mise en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques" ou Parcours "Histoire et critique des arts")».

- soit dans d'autres universités dans lesquelles un nombre significatif des L3 Humanités sont admis pour poursuivre des études en lettres, histoire et histoire des arts, mais aussi en communication et en valorisation du patrimoine.

Voici quelques masters intégrés par nos étudiants : Master Recherche « Mondes anciens-Parcours Sciences de l'Antiquité » (Toulouse) / « Arts, lettres et civilisations-Parcours Sciences de l'Antiquité » (Nantes) / « Mondes Anciens-Parcours Langues, littératures et civilisations anciennes » (Lyon 3) / « Mondes médiévaux-Parcours Études médiévales interdisciplinaires » (Strasbourg) / « Histoire-Parcours Religions, histoire et sociétés » (Strasbourg) / « Arts, Lettres et Civilisations-Parcours Littératures, Langues, Patrimoines et Civilisations, Option Lettres » (Angers) / « Lettres-Parcours Littérature de Jeunesse » (Lille) ; Master « Civilisations, cultures, sociétés-Parcours Nouvelles écritures médiatiques » (Nantes) / « Culture et Communication-Parcours Arts et Techniques des Publics » (Avignon) / « Histoire-Parcours Patrimoines et Cultures numériques » (Avignon) / « Humanités et Industries créatives-Parcours Journalisme culturel » (Nanterre) / « Direction de projets ou établissements culturels-Musées et Nouveaux Médias » (Sorbonne Nouvelle, Paris) / « Histoire-Valorisation du patrimoine culturel et naturel » (Rouen) / « Civilisations, cultures, sociétés-Parcours Valorisation des Nouveaux Patrimoines » (Nantes) / « Management et Droit des Organisations et des Manifestations Culturelles » (IMPGT, Aix-en-Provence) / « Gestion Culturelle » (Univ. Libre de Bruxelles)

DESS en « Édition numérique » (Montréal, Canada)

Pilotage et amélioration continue de la formation

Différents processus d'évaluation interne existent : conseils pédagogiques bisannuels avec les délégués des trois promotions ; conseil de perfectionnement ; enquêtes d'évaluation menées par l'OPEIP de Rennes 2 auprès des étudiants via un questionnaire en ligne. Des actions concrètes ont été menées à partir du retour des étudiants : modification de maquette en cours d'accréditation (ex. ajout d'un TD d'Histoire de l'art en L1) ; modification des modalités de contrôle des connaissances ; organisation d'ateliers sur la recherche de stages et sur la poursuite d'études...

La régularité du conseil de perfectionnement peut être améliorée, mais la démarche est bien en place et c'est un progrès notable par rapport à l'accréditation précédente.

• Licence Lettres :

Ouverture à l'international : le dossier indiquait un lien pour identifier l'ensemble des accords présents pour cette licence. Le fonctionnement de ces accords est coordonné par le service des relations internationales. Le département a par ailleurs un référent relations internationales qui suit tout particulièrement les étudiants en mobilités sortantes.

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
SKOL-VEUR ROAZHON 2

CAMPUS VILLEJEAN

Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
T +33 (0)2 99 14 10 00
www.univ-rennes2.fr

• **Licence Professionnelle Techniques du son et de l'image**

- Le rapport regrette (p. 21) que face au nombre d'étudiants étrangers dans la formation « aucun dispositif d'apprentissage du français ne soit prévu. En réalité, comme tous les étudiants en mobilité entrante à Rennes 2, les étudiants peuvent bénéficier des enseignements de français dispensés par le CIREFE de l'université.
- La nature des emplois occupés par les étudiants sortis de formation n'a pas été transmise par l'équipe, mais elle est disponible sur le site de l'université et cohérente avec les objectifs de la formation (<https://formations.univ-rennes2.fr/fr/formations/licence-professionnelle-20/licence-professionnelle-mention-technique-du-son-et-de-l-image-parcours-convergence-internet-audiovisuel-numerique-JEZHTHUL.html>).


La Présidente
UNIVERSITÉ
RENNES 2 C. RIVALAN GUEGO

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)